



VARENNES

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Règlement 963 décrétant la réalisation de travaux de services professionnels pour le réaménagement du centre-ville (du numéro civique 1994 au 2250, route Marie-Victorin) et pour la reconstruction complète des rues Thomas, Beauregard et Sainte-Marie et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt n'excédant pas 700 000 \$ pour en acquitter le coût

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance générale du conseil de la Ville de Varennes le 6 février 2023.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 15 mars 2023.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 21 mars 2023.

La greffière adjointe du Service des affaires corporatives et du Greffe,

M^{me} Mylène Rioux, OMA



Hôtel de ville
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-2655



Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gaultier
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949



Garage municipal
Service des travaux publics
2650, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 0B6
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 929-1636